



*SOCIETE DE MEDECINE DU TRAVAIL DU*

*VAL DE LOIRE*

## COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale SMTVL 23 Avril 2016- BLOIS

Début de l'assemblée générale: 13h50 – fin 15h00.

Présents : 58

### **Rapport moral SMTVL 2015 pour AG du 22 Avril 2016**

Le rapport est présenté par la présidente, S ROUSSEAU.

#### **1. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :**

- o 3 réunions physiques du CA + 3 réunions téléphoniques
- o Composition CA actuel : 11 membres

- présidente : Sandrine ROUSSEAU
- secrétaire : Bernadette BERNERON ;
- trésorière : Nathalie LAMBRON ;
- trésorière adjointe : Anne-Christine D' HOUR
- secrétaire générale : Véronique ARNAUDO ;
- Catherine ROBIDA et Fabienne TRAVERS : Webmaster
- Isabelle LEPETIT : coordination consultation « souffrances travail »
- Claire LALLEMAND ; Caroline BLANDIN ; Nicole DURAND

- o Remerciements à Véronique ARNAUDO qui a assuré pendant 6 ans la Présidence de la Société et l'a fait reconnaître comme interlocuteur régional en matière de santé au travail.

- o Renouvellement :

- 5 sortants et 1 démission en cours de mandat:

- Bernadette BERNERON, médecin du travail, se représente
- Caroline BLANDIN, Infirmière en Santé Travail, se représente
- Claire LALLEMAND, médecin du travail,
- Nathalie LAMBRON, Infirmière en Santé Travail, se représente
- Sandrine ROUSSEAU, médecin du travail, se représente
- Laurence WITTKÉ, médecin du travail, a démissionné courant 2015 pour changement d'exercice.

- potentiel de recrutement complémentaire de 4 membres (statuts : 6 à 15)

1<sup>ère</sup> réunion du nouveau CA le 22/04/2016.

Fin de mandat pour la présidente V ARNAUDO qui au cours de ses 2 mandats a ouvert le CA de la SMTVL aux IDEST.

## 2. **ACTIONS MENEES EN 2015:**

### ■ **OGDPC :**

- o Suite à réception d'un avis d'évaluation défavorable par la CSI des paramédicaux le 18 mars 2015 et par la CSI des médecins le 9 avril 2015, un recours a été déposé en juin 2015
  - Pour les infirmiers : avis favorable le 15 septembre 2015 (réévaluation prévue courant 2020)
  - Pour les médecins : encore en attente malgré 3 relances (la dernière datant d'il y a une semaine)
- o formalisation du programme annuel de formation dans le cadre du DPC pour les 2 métiers ; tout a été organisé pour délivrer la formation dans l'hypothèse d'un avis favorable pour les médecins qui seront prévenus de la décision de l'OGDPC

■ **Site Internet :** Catherine ROBIDA, Fabienne TRAVERS

**Adresse :** [www.smtvl.org](http://www.smtvl.org)

Concernant la gestion du site, il y a eu une refonte du site administrateur pour permettre une mise en page plus facile. Effectivement la mise en page est simplifiée. Le coût qui a été mensualisé, intègre les demandes d'aide en ligne qui fonctionnent correctement. Nous faisons appel au webdesigner en cas de difficultés et il répond rapidement soit par mail ou par réunion téléphonique ou par réunion locale.

Les critiques sur les modalités de réponses au questionnaire de l'an dernier ont été remontées. Nous sommes en attente de nouvelles propositions, à partir de tests qu'il doit réaliser pour permettre d'identifier les erreurs plus facilement.

■ **Consultation « souffrances et travail » :** Isabelle LEPETIT

- o Organisation des consultations :

4 MDT Consultants jusqu'en Avril 2015 puis 3 du fait du départ en retraite de Dr Huez.

58 Cs en 2015 (38 1<sup>er</sup> semestre 20 2<sup>me</sup> semestre (délai d'attente 5 à 6 mois)

1 MDT - 1 interne en Médecine du Travail -2 Médecins collaborateur ont assisté à 1 ou 2 consultations. Les MDT peuvent venir assister à 1 ou 2 Consultations ainsi qu'au staff semestriel qui se déroule avec la supervision du Dr Huez

Les vacances du Dr Huez seront réalisées par Dr C Bizouarne à partir de Mai 2016

2 Médecins fin de contrat Printemps 2017

-pas de MDT actuellement en formation et, pourtant il y a nécessité pour pérenniser cette consultation

-Pas de nouvelle d'une consultation avancée sur Orléans et actuellement le nombre de MdT est insuffisant assurer cette Consultation.

Tous les partenaires soutiennent cette consultation qui fait référence au PRST.

Rappel sur le fait que les CR écrits des entretiens médicaux sont particulièrement chronophages et épuisants (un entretien de 3 à 4 heures générant 8h de rédaction en moyenne)

- o Retour des évaluations des consultations :

32 questionnaires retour patient -10 questionnaires retour Médecins ont été analysés

-pour les salariés réponses positives à 80% bien que depuis 1 an la consultation intervient tardivement , à 6 mois de la demande. L'écrit fait au salarié « éclairé » sa compréhension à froid.

-pour les médecins adressant toute spécialité confondue , le retour est plus mitigé : dans 30 % des cas ils n'ont pas revu le patient et le CR est beaucoup trop long à lire , ce qui conduit les médecins consultant à rendre bien lisible la synthèse en fin de CR. Les médecins attendent des conseils de prise en charge plus pratiques et éventuellement un suivi

-D Huez a fait une proposition à C DEJOURS pour exploiter le matériau recueilli dans le cadre d'un sujet de thèse ou de mémoire sur l'exploitation des questionnaires : pas de suite donnée à ce jour.

- o Avenir de la consultation

Inquiétant du fait du faible nombre de médecins consultant et du fait que cette consultation est rattachée à la consultation de pathologie professionnelle tenue par le Dr HAGUENOER mais sans chef de service.

#### ■ QMCP :

- o Contribution au financement du volet régional du dispositif à hauteur de 6000 euros en 2014 – 10000 euros en 2015
- o Contrepartie
  - Participation au comité de pilotage à l'InVS :
    - 1 réunion en juin 2015 ; prise en compte des ESTI dans la méthodologie de recueil ;
    - Apport de notre point de vue sur l'organisation de 2 quinzaines par an : poursuite dans notre région avec la même organisation (2 quinzaines par an) ;
    - Réflexion sur les possibilités de fusion des systèmes de veille en santé travail (QMCP - EVREST – RNV3P) ;
    - Réflexion sur le maintien de l'animation régionale face à la surcharge des médecins inspecteurs (et dans le contexte de réorganisation des régions) ;
    - Prochaine réunion prévue le 9 mai 2016
  - Interprétation et validation des données régionales : pas en 2015.
  - Relecture de la plaquette publiant les résultats 2013-2014 : la demande de la SMTVL à participer à la réflexion sur les résultats régionaux a été rejetée par l'ORS

### ■ Participation au CRPRP :

- Pour rappel, participation depuis la création sur la volonté des MIRT.

Pas de CRPRP sur l'exercice qui s'achève. Mais présence à 2 réunions du CT CRPRP (S.Rousseau et I. Lepetit)

- Contribution de la SMTVL en 2015
  - Groupe « RPS » V ARNAUDO

**-consultation souffrances travail :** cf. point précédent

-Journée de formation à destination des médecins et infirmières e santé au travail – 11 avril 2014 « Alertes en médecine du travail : enjeux, responsabilités, pratiques professionnelles », avec focus sur RPS

- Groupe « CMR » S. ROUSSEAU

**-traçabilité des expositions dans le dossier médical :** l'action a été clôturée en 2015 : pour rappel

- Recommandations de moyens favorisant la traçabilité des expositions dans le DMST, dont mise en place d'une fiche de poste et d'expositions à remplir préalablement aux visites médicales ou entretiens infirmiers par l'employeur
- Proposition de guide d'élaboration du curriculum laboris

### ■ Participation SMTVL comme personne morale au CNPMT :

V. ARNAUDO + S. ROUSSEAU

Aucune activité en 2015 et pas d'information sur le sujet.

### 3. PROJETS 2016 :

- **Consultation « souffrances – travail » :** En raison du faible nombre de médecins consultants, la démarche pour l'ouverture d'une Consultation décentralisée sur Orléans est en attente.
- **CRPRP : contribution à la construction du PRST3 :** consultation ST et formations sur les maladies chroniques évolutives dans le cadre de l'axe « maintien en emploi ».
- **QMCP :** contribution à l'analyse des résultats et à l'élaboration de la plaquette de communication des résultats – participation au COPIL national
- **Journée de formation 2017** (liste de thèmes à choisir donnée aux participants)

→**VOTE DU RAPPORT MORAL :** adopté à l'unanimité : 47 voix

### II- RAPPORT FINANCIER SMTVL 2015:

Le document est joint au CR de l'AG (document PDF en annexe)

Le solde de 1967 euros est affecté aux réserves.

→**VOTE DU RAPPORT FINANCIER** : adopté à l'unanimité : 47 voix

### **III- ELECTIONS MEMBRES DU CA SMTVL 2015:**

- o Composition CA actuel :
  - o présidente : Sandrine ROUSSEAU ;
  - o secrétaire : Bernadette BERNERON ;
  - o trésorière : Nathalie LAMBRON ;
  - o secrétaire générale : Véronique ARNAUDO
  - o Caroline BLANDIN, Anne-Christine D' HOUR, Nicole DURAND, Claire LALLEMAND; Isabelle LEPETIT, Catherine ROBIDA ; Fabienne TRAVERS ; Laurence WITTKÉ
  
- o Renouvellement :
  - o 5 membres sortants : Bernadette BERNERON, médecin du travail, Caroline BLANDIN, Infirmière en Santé Travail, Nathalie LAMBRON, Infirmière en Santé Travail, Sandrine ROUSSEAU, médecin du travail et Claire LALLEMAND, médecin du travail qui ne se représente pas..  
2 nouveaux candidats : Madame Amandine GENTIL, Infirmière en Santé Travail, Madame Filomena VALENTINO, Médecin du travail
  
  - o -Election :  
-votants : 67. Votes exprimés : 68, bulletin blanc :1  
Bernadette BERNERON : 66voix  
Caroline BLANDIN : 66 voix  
Nathalie LAMBRON : 66 voix  
Sandrine ROUSSEAU: 66 voix  
Amandine GENTIL: 62 voix  
Filomena VALENTINO: 64 voix  
  
Sont réélues : Bernadette BERNERON, Caroline BLANDIN, Nathalie LAMBRON, Sandrine ROUSSEAU.  
Sont élues : Amandine GENTIL et Filomena VALENTINO.
  
- o Le CA SMTVL est composé de 12 membres.
  
- o **1<sup>ère</sup> réunion de ce nouveau CA le 22/04/2016 à 17h.**

### **IV- JOURNEE DE FORMATION 2017:**

- 3 thèmes ont été retenus :
- Maladies chroniques et travail (thème PRST3) : 33 voix (sous-thème élu : maladies psychiatriques),
  - Rôle des équipes médicales et pluridisciplinaires dans les situations post traumatiques en entreprise 19 voix
  - le dossier médical : quelles traces :10 voix

Le thème 2017 sera:

**Maladies chroniques et travail, notamment les maladies psychiatriques et neurodégénératives**